

*Doussier le Chef du Département*



AMBASSADE DE SUISSE  
EN ROUMANIE

BUCAREST 22, le 14 avril 1970  
Strada Pitar Moş, 12

Réf.: DU/ce  
RP no 1

confidentiel

Monsieur le Conseiller fédéral  
Pierre Graber  
Chef du Département politique  
fédéral

3003 B e r n e

|                                 |              |  |  |  |  |      |
|---------------------------------|--------------|--|--|--|--|------|
| an                              |              |  |  |  |  | a/a  |
| Datum                           |              |  |  |  |  | 4.29 |
| Vica                            |              |  |  |  |  | 6i   |
| EPD                             | 28 AVR. 1970 |  |  |  |  |      |
| Ref p.A. 21.31. <i>Bucarest</i> |              |  |  |  |  |      |

Monsieur le Conseiller fédéral,

Evolution de la politique roumaine

Pendant les quatre années que j'ai passées à Bucarest, la ligne de conduite des dirigeants roumains a été, sur le plan extérieur, dominée par une constante : la poursuite des efforts destinés à assurer une plus grande indépendance aussi bien politique qu'économique et dans ce but opérer un certain dégagement à l'égard du bloc communiste. Evidemment selon les circonstances du moment, cette politique a semblé subir des temps d'arrêts, car la proximité du voisin soviétique a limité et continuera de limiter la liberté d'action du Gouvernement roumain qui toutefois par sa prudence a réussi jusqu'à présent à éviter des réactions désagréables du Kremlin.

Durant cette période, il convient de rappeler en 1967 l'établissement de relations avec la RFA et le refus de rompre les relations diplomatiques avec Israël au moment de la guerre de six jours, en 1968 le refus de participer à l'action entreprise contre la Tchécoslovaquie et l'attitude critique, tout d'abord très ouverte puis plus subtile, adoptée contre la main-mise sur ce pays par l'URSS et en 1969 l'invitation et la visite du Président Nixon. Enfin l'opposition renouvelée contre la théorie de la sou-

veraineté limitée à laquelle les Roumains opposent le principe de la non-ingérence dans les affaires internes du pays et du parti.

Au sein du Pacte de Varsovie, même si, comme le relevait récemment son ministre des Affaires étrangères, la Roumanie développe des relations de collaboration avec les autres membres et les armées du Pacte, elle continue à manifester son opposition au désir soviétique d'organiser chez elle des manoeuvres comprenant des grandes unités militaires des membres du Pacte; en revanche, elle participe à des exercices de cadres supérieurs dont certains ont peut-être déjà eu lieu chez elle. Cette position trahit vraisemblablement la crainte de voir des troupes soviétiques depuis longtemps disparues de son territoire s'installer de nouveau ici à demeure.

L'on peut également supposer que c'est à cause de l'opposition roumaine que l'URSS n'a pas réussi à faire adopter par les membres du Pacte de déclaration attaquant la Chine populaire.

Sur un plan plus général, la Roumanie a, au cours de ces années, poursuivi ses efforts pour étendre ses relations avec le monde non communiste, multipliant à cet effet les rencontres à Bucarest ou dans d'autres capitales entre hommes d'Etat roumains et étrangers. Enfin elle s'est montrée très active dans tous les domaines touchant aux Nations Unies et l'on peut considérer comme un succès de sa politique indépendante le fait que son ministre des Affaires étrangères ait été nommé président de l'Assemblée générale en 1967.

Dans le domaine économique, les manifestations d'indépendance se sont poursuivies principalement sur deux plans.

D'une part les dirigeants roumains ont favorisé les contacts et les échanges commerciaux avec les pays de l'ouest, diminuant ainsi la dépendance à l'égard du bloc communiste, et cette politique leur a permis d'équilibrer leurs échanges commerciaux avec ce bloc et ceux avec le reste du monde. Par ailleurs,

la Roumanie s'est de plus en plus adressée aux pays occidentaux pour se procurer des biens d'équipement si nécessaires à son développement; cela lui a permis de bénéficier d'une technique plus avancée et son industrie s'est trouvée moins dépendante de l'URSS et des autres pays de l'est.

D'autre part, au sein du Comecon, il n'y a pas de doute que les délégués roumains, tout en cédant ou coopérant sur des questions d'ordre secondaire, ont poursuivi leur ligne de conduite consistant à s'opposer à l'intégration économique des pays membres, intégration qui aurait inévitablement eu pour effet une limitation de la souveraineté roumaine. Ils semblent bien y avoir réussi car une décision dans ce sens, qui devrait réunir l'unanimité des membres n'a pas, jusqu'à présent, été adoptée et en fait c'est principalement le bilatéralisme économique et commercial qui continue à régner entre pays du Comecon.

L'on peut évidemment se poser la question de savoir si cette politique roumaine de dégagement à l'égard du bloc communiste n'a pas été sans provoquer la mauvaise humeur et même des mesures plus graves principalement de la part de l'URSS. Il n'y a pas doute que l'on assiste actuellement à un certain refroidissement des relations entre les deux pays. Relevons aussi que probablement en raison de la visite du Président Nixon, les Soviets comme du reste les autres pays du Pacte de Varsovie ont manifesté leur désapprobation en n'envoyant en août 1969 que des délégués de second plan et au Xe congrès du PCR et aux fêtes du 25e anniversaire de libération de la Roumanie. Par ailleurs les Roumains attendent toujours le bon vouloir du Kremlin pour passer à la signature - qui semblait imminente jusqu'à cette visite - du nouveau traité d'amitié et d'assistance mutuelle qui est paraphé depuis l'été 1968.

Enfin, lors de ma visite d'adieux au Ministre Manescu, je lui ai demandé, au cours de notre entretien, s'il était exact que l'URSS exerçait certaines pressions sur son pays; il m'a prudemment répondu : "Quand on constate que les Soviets refusent de nous livrer des produits dont nous avons besoin, on ne peut qu'en tirer

certaines conclusions". Il m'a alors mentionné en particulier le minerai de fer ou le coke dont la Roumanie a un besoin urgent pour assurer la marche des grandes aciéries développées au cours de ces dernières années mais on peut aussi supposer que ce refus concerne du matériel militaire très nécessaire à la modernisation des forces armées roumaines.

Pour conclure cet exposé touchant à la politique extérieure de la Roumanie, je voudrais encore aborder un point d'actualité : Si ses dirigeants montrent tant d'intérêt au projet de Conférence sur la sécurité européenne, ce n'est pas pour se faire bien voir par l'URSS ou par les autres pays du Pacte de Varsovie, mais c'est parce qu'ils sont persuadés que le succès d'une telle conférence constituerait pour eux une assurance contre toute action fondée sur le principe de la souveraineté limitée. L'activité que déploie le gouvernement roumain en vue de cette rencontre et les contacts qu'il renouvelle constamment sont sans doute aussi dictés par la crainte de voir cette préparation échapper aux petits et moyens pays et se faire entre deux blocs.

L'on parle ici d'une rencontre des pays du Pacte au niveau des vice-ministres des Affaires étrangères qui aurait lieu prochainement à Budapest pour discuter de la préparation de cette conférence et j'ai l'impression que si les Roumains y assistent, ils ne le feront guère de bon coeur de crainte de se trouver ainsi liés à un bloc.

En terminant, je voudrais brièvement consacrer encore quelques lignes à la situation intérieure. Contrairement à l'illusion que l'on a fréquemment à l'étranger, aucune mesure de libéralisation n'a correspondu au dégagement poursuivi en politique extérieure. Même si dans certains domaines l'on a pu par moments discerner une légère détente et même une certaine évolution, le régime intérieur que ce soit aux points de vue politique, culturel ou économique est resté très rigide et strict. Si grâce à l'équipe actuellement au pouvoir, l'arbitraire a diminué en matière de sécurité et de police et que dans le domaine artistique, l'on est moins tenu aux dogmes du réalisme, en revanche dans le domaine

économique la Roumanie en est restée à un système planifié et centralisé avec quelques timides tentatives de réforme qui n'en sont qu'à leur début.

Mais depuis quelques mois - à la suite du Congrès du parti en août 1969 - l'on assiste à une reprise en mains dans presque tous les domaines qui se manifeste non seulement par diverses résolutions et décisions du parti et de l'administration mais aussi par une campagne systématique de critiques dirigées contre les entreprises ou organismes de l'Etat, campagne menée aussi bien dans la presse qu'à la radio et à la télévision. L'on peut citer à ce propos un discours tout récent dans lequel le Président Ceausescu a demandé que tout en respectant la légalité, la milice et les forces de sécurité se montrent plus vigilantes et strictes, que le parquet et les tribunaux se montrent plus sévères. Par ailleurs la population va être soumise à une campagne de propagande politique beaucoup plus intense.

Ce retour à des mesures plus rigides dans tous les domaines a sans doute sa cause dans certaines difficultés économiques et déficiences inhérentes au régime, mais peut-être les dirigeants roumains cherchent-ils également par ce moyen à éviter tout ce qui pourrait servir de prétexte d'intervention de la part du voisin et allié soviétique.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse :

*Ch. A. Du Bois*